

journal qui l'insère ce matin, est sous la main de la justice:
Honneur à vous, noble cœur! il vous était donné de sauver la démocratie, vous l'avez sauvé.

Ce ne sont point les hommes qu'il faut défendre; ce sont les principes, la révolution qu'il s'agit de défendre. Le bruit de la rue ne peut plus intimider.

Le combat ne doit s'engager, grâce en soit rendue au ciel! nous allons enfin briser les chaînes dont nous avons supporté le fardeau avec une résignation héroïque! Nous avons de vaillants soldats, sachons les conduire à la victoire.

La contagion du bien gagne sur la contagion du mal. Nous sommes prêts! Vous êtes investi d'un pouvoir puissant unique; tout pouvoir hârdi, brave citoyen, FAIT TOMBER LES TÊTES: lâchez, il y a les longues tortures de la prison, la mort lente de l'exil.

En avant! en avant! tel doit être notre cri. Cette lettre est caractéristique. Ces hommes républicains qui vantaient leur munificence et s'enorgueillissaient d'avoir renversé en Février l'échafaud politique, traitent de lâches les infâmes réactionnaires qui, lorsqu'ils ont, eux, conquis le peuple à la révolte, se bornent à les faire enfermer à Doullens ou à Belle-Isle, et ils nous apprennent que leur intention, à eux, démocrates-socialistes, n'est pas seulement de combattre derrière les barreaux mais encore de faire tomber des têtes! On le voit donc, le parti rouge qui, à en croire ses prêcheurs adeptes, avait renoncé à tout projet de lutte à main armée, conspirait dans l'ombre et se préparait à descendre dans la rue.

Les indications du Constitutionnel nous révèlent ce fait qu'il est utile de faire connaître, c'est que les chefs du complot recommandent avant tout à leurs amis de faire les morts et d'endormir la vigilance réactionnaire pour profiter d'un caprice de l'opinion ou d'une surprise de la fortune. Cette tactique a réussi en Février 1848. Mais il faut avouer que le gouvernement serait bien maladroît et les hommes gens bien aveugles s'ils se laissaient prendre une seconde fois à ces hypocrisies des bandits de la Montagne.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 3 DÉCEMBRE 1850.

Le "Moniteur" et les Biens des Jésuites.

Dans son numéro du 29 novembre, le "Moniteur", pour la quatrième fois, revient à la charge contre nous au sujet des Biens des Jésuites. Il faut que cette feuille nous regarde comme un ennemi bien à craindre pour le Canada; elle en ce pays, puisqu'elle croit devoir déployer une si ardente activité pour ruiner notre cause de fond en comble.

Si nos lecteurs ont pris la peine de parcourir nos articles du 12, du 19 et du 22 du mois dernier, ils n'ont pu que demeurer convaincus que nous y répondions amplement et catégoriquement aux interpellations qu'on nous avait faites. Ils ont dû toucher du doigt les contradictions et le manque de but pratique et patriotique de la polémique de nos adversaires. Assavoir des rancunes impolitiques, telle est toute la fin. L'écrivain du 29 novembre est marqué au même cachet, et ne contient aucun point de vue nouveau. Nous pourrions donc le laisser passer sans réponse. Néanmoins, pour la dernière fois nous allons répondre au "Moniteur", et le congédier.

Nous citons textuellement ce journal: Nous avons dit: le ministère Viger-Papineau ayant été dénoncé par les "Mélanges" et M. Lafontaine, comme chef de l'opposition, parce qu'il ne rendait pas au clergé et à la population catholique du Bas-Canada ces biens que ce ministère prétendait avoir été affectés par une loi à l'Assemblée générale. M. Lafontaine et ses adhérents avaient reconnu par là qu'ils appartenait à ce clergé et à cette population catholique, et s'étonnent par cela même engagés à les rendre à leur destination une fois un pouvoir...

Nous avons dit: le ministère Viger-Papineau ayant été dénoncé par les "Mélanges" et M. Lafontaine, comme chef de l'opposition, parce qu'il ne rendait pas au clergé et à la population catholique du Bas-Canada ces biens que ce ministère prétendait avoir été affectés par une loi à l'Assemblée générale. M. Lafontaine et ses adhérents avaient reconnu par là qu'ils appartenait à ce clergé et à cette population catholique, et s'étonnent par cela même engagés à les rendre à leur destination une fois un pouvoir...

"Nous avons ajouté la requête du clergé, signée par les Evêques en tête, prouve que le clergé avait cette prétention et entretenait l'espérance bien fondée de les obtenir de M. Lafontaine qui cependant n'en a rien fait. Enfin, nous avons dit: que bien que nous fussions de Paris de M. Viger, nous étions cependant en droit de gourmander M. Lafontaine et les "Mélanges" de l'union de premier et du silence incongru des seconds devant cette inaction." (Moniteur du 29 Nov.)

Comme nos écrits antérieurs renferment des réponses claires et précises aux attaques et aux interpellations contenues dans cet extrait, nous prenons la liberté d'y renvoyer d'abord nos lecteurs.

Nous avons vu que N.N. SS. les Evêques ont réclamé, par une requête, les Biens des Jésuites comme un patrimoine catholique et que les "Mélanges" approuvent, dans le temps, leur démarche. Les prétentions émises dans la requête étaient franchement et honnêtement motivées, et il est difficile d'y trouver lieu à de la haine et à des dénégations, surtout de la part de catholiques. Quant à l'hon. M. Lafontaine, a-t-il jamais eu l'intention de rendre les Biens des Jésuites au clergé ou à la population catholique exclusivement, nous l'ignorons et le "Moniteur" ne nous a jamais renseignés avec précision sur ce chapitre. Nous ignorons également quelles sont les vues actuelles de l'hon. monsieur à cet égard. Mais nous sommes pas son organe. — Mais nous démonsions avec tout le respect qu'elle mérite la conduite de ces catholiques qui n'ont cessé d'insinuer que le clergé vendait sa conscience et tous les intérêts de son pays pour obtenir par de honteuses intrigues les Biens des Jésuites. Ces insinuations étaient calomnieuses et ne méritaient aucune créance, sans doute. Mais il n'est pas moins vrai que la conclusion qu'on en devait tirer, c'est que la plus vigoureuse opposition serait organisée par le "Moniteur" et Cie., contre toute tendance de la part de M. Lafontaine ou du clergé à sortir de cette inaction et de ce silence qu'on leur reproche.

En résumé, voici la tactique des écrivains du "Moniteur": que les lecteurs apprécieront toute l'honnêteté qui la caractérise. Ces messieurs se sont livrés, depuis plus d'un an, à de furibondes et mensongères déclamations, ils ont donné cours à des bruits absurdes; ils ont inventé un prétendu pacte et se sont efforcés de faire croire à de sordides menées, à de viles intrigues, tout cela dans le but d'empêcher même une tentative quelconque, de la part des Evêques, de donner suite à leurs réclamations, et afin de perdre dans l'opinion publique quiconque ferait même semblant de leur prêter l'oreille. Et aujourd'hui, ces mêmes écrivains ôtent, en face d'un public qu'ils devraient respecter, reprocher un clergé son silence; ils veulent forcer, disent-ils, ce corps à demander que M. Lafontaine lui rende les biens des Jésuites. Quel nom donner à une pareille conduite?

Nous n'ajouterons plus que quelques mots, car nous avons hâte de sortir d'une discussion qui est plus que oiseuse par la tournure que lui donnent nos adversaires. Nous ne prétendons nous constituer ni les apologistes ni les censeurs de la conduite de l'hon. M. Lafontaine. Nous manquons d'informations sur ses plans.

Mais nous dirons aux écrivains du "Moniteur", en prenant congé d'eux, que quoiqu'il puisse arriver, le clergé catholique continuera de servir son pays comme il s'est efforcé de le servir jusqu'à ce jour. Son dévouement ne tient pas au recouvrement des biens des Jésuites. La parfaite tranquillité dans laquelle il laisse l'administration sous ce rapport, prouve déjà que les mobiles de sa conduite sont bien autres que les méprisables calculs de l'égoïsme et la recherche des intérêts sordides. Les ennemis de ce corps dévoué, parmi ses compatriotes catholiques et canadiens-français, trouvent qu'il est habile et politique de leur part de le vilipender et de le vouer au mépris; puissent-ils n'avoir jamais à se repentir d'une telle conduite! Mais nous ne pouvons que demeurer impressionné de ce que nous disons, il y a peu de jours un Correspondant du "Moniteur", de la folie des habitants d'une grande Capitale qui se déchiraient entre eux, tandis que l'ennemi battait déjà leurs remparts. Nous trouvons dans cette remarque beaucoup de philosophie et une matière à de sérieuses réflexions.

Le "Moniteur" nous a reproché de demander que M. Lafontaine lui rende les biens des Jésuites. Quel nom donner à une pareille conduite? Nous n'ajouterons plus que quelques mots, car nous avons hâte de sortir d'une discussion qui est plus que oiseuse par la tournure que lui donnent nos adversaires. Nous ne prétendons nous constituer ni les apologistes ni les censeurs de la conduite de l'hon. M. Lafontaine. Nous manquons d'informations sur ses plans.

M. B. Binssie a été reconnu en qualité de consul des Etats Pontificaux à New-York, par le président des Etats-Unis.

Joué le 27 novembre, il fut tenu une enquête sur le corps de James Fitzgerald, journalier, mort des suites de plusieurs contusions qu'il s'étoit fait en descendant d'une échelle de sa maison.

Le 27 novembre, il fut tenu une enquête sur le corps de James Fitzgerald, journalier, mort des suites de plusieurs contusions qu'il s'étoit fait en descendant d'une échelle de sa maison.

Le 27 novembre, il fut tenu une enquête sur le corps de James Fitzgerald, journalier, mort des suites de plusieurs contusions qu'il s'étoit fait en descendant d'une échelle de sa maison.

Le 27 novembre, il fut tenu une enquête sur le corps de James Fitzgerald, journalier, mort des suites de plusieurs contusions qu'il s'étoit fait en descendant d'une échelle de sa maison.

La population protestante de Montréal se propose en ce moment de créer un fond destiné à l'acquisition d'un terrain propre à servir de cimetière en-dehors des limites de la cité. Plusieurs messieurs anglais ont déjà libéralement souscrit pour cet objet.

C'est hier, 2 décembre, que s'est ouvert à Washington la seconde session du Congrès américain, dont la durée est irrévocablement fixée à trois mois par la Constitution. Les pouvoirs des représentants expirent le 4 mars, à minuit.

Cette nouvelle session, d'après le "Courrier des Etats-Unis," s'inaugure sous les auspices du calme et de la concorde.

On nous dit que le vapeur "Québec," échoué la semaine dernière un peu plus bas que Longueuil, n'a pu encore être dégagé de cette situation critique. Les passagers, la malle et une partie du fret qu'il avait à son bord ont été ramassés vendredi par le "Rowland Hill" et ramenés au port.

Le "Lord Sydenham" et le "Crescent" sont en hivernage à Sorel. Hier soir, l'"Alouette" et le "Rowland Hill" sont repartis pour Québec. Ces deux départ ont été les derniers de la saison par la voie du fleuve.

Le froid était, la nuit dernière, intense. Un épais brouillard de neige a succédé depuis le matin et semble devoir réaliser des chemins d'hiver.

La première neige est tombée à Madawaska le 21 novembre, et s'est élevée à une hauteur de plusieurs pouces.

Au rapport du "Canadian" de vendredi, il n'y avait presque pas de neige à Québec, et encore moins de glaces sur le fleuve. Il ne restait ce jour-là dans le port que deux vaisseaux d'Europe: les bricks "Albert" et "Wm Wilberforce," qui devaient appareiller l'après-midi, le premier pour Londres, et le second pour Halifax.

NOUVELLES D'EUROPE.

Par le dernier arrivage de l'"Europa" à Halifax, mercredi, ont été reçues les nouvelles suivantes: L'Assemblée Nationale de France, convoquée le 12 novembre, a reçu du Président un long message, qui a causé une satisfaction générale. Ce document dénote l'absence de toute ambition de la part de Louis-Napoléon.

Les bruits de mésintelligence entre la Prusse et l'Autriche prennent consistance. L'Allemagne est en armes ainsi que la Bavière et l'Autriche. La Prusse a, la première, prouvé l'effusion de sang; ses troupes ont occupé le village de Bysoell, sur lequel se sont dirigés les Autrichiens; prévenus par une décharge d'artillerie, plusieurs de ces derniers ont succombé. Ils ont riposté, et les Prussiens ont été, en définitive, contraints d'évacuer la place, emportant avec eux leurs blessés.

La France, l'Angleterre et la Russie se sont offertes comme médiatrices sur la question allemande.

Les derniers rapports tendaient moins à la guerre; néanmoins, à Vienne, on la regardait comme inhabitable.

Le cri "pas de papisme!" est déjà en baisse en Angleterre, et les rapports assurent qu'on y est un peu honteux d'avoir en peut d'une hiérarchie catholique sur papier; et qu'il paraît qu'il n'y a en Angleterre, en tout, qu'un demi-million de catholiques, et que huit millions en Irlande.

Nous ajoutons à ce qui précède les extraits qui suivent de nos derniers journaux d'Europe.

d'une voix tonnante; ton marquis de Saverney, qu'il nous fait mort ou vif. Tu dis, citoyen, le marquis de... il ne vient pas de marquis dans mon barreau.

Citoyen cabaretier, tu as l'air innocent comme une jeune fille, mais Cassius ne s'y laisse pas prendre; le vieux renard est dépeuré, si tu ne le découvre pas de bonne grâce, nous allons frapper dans ta baraque, et si je trouve quelque chose de suspect à la république une et indivisible, je te tortille le cou comme à un poulet.

Jacques avait dit la vérité, ce n'était pas pour lui qu'il tremblait, mais pour son maître. Les menaces et les regards enflammés de cette mente patriotique ne l'effrayèrent pas. Il resta immobile et ferme: D'abord, dit-il, de quel droit venez-vous ainsi dans ma maison? De quel droit? ricana Cassius. Ecoute-moi bien, vieux grison; je veux être dropli de bons procédés à ton égard; c'est du droit d'un petit chiffon de papier qui dit à des fédéralistes comme toi et tous les tiens de venir ici à minuit. J'avais oublié le signal, sans cela on se serait amusé, histoire de rire un instant.

A ces dernières paroles, Jacques pâlit malgré lui. La réponse était difficile, hureusement le farouche républicain était d'une nature brutale et n'aimait pas le dialogue. Il poussa rudement Jacques et commença l'exploration de la maison en compagnie de Scévola. Vous voyez bien qu'il n'y a personne, dit Jacques, qui observait du coin de l'œil les mou-

vements des deux hommes. Il n'eut point de réponse.

Cassius avait le génie de l'inquisition et de la perquisition. Rien ne lui échappait, il se creusait de tout. Après avoir visité avec minutie une petite chambre à gauche, il arriva au mur, qui cachait la porte par laquelle était entré le marquis de Saverney.

Il y a quelque chose là, dit-il, en frappant sur le mur à coups redoublés. Il n'y a rien, dit Jacques, qui tremblait sur ses jambes, mais qui affectait une grande tranquillité.

Mais Cassius était tenace. Scévola, dit-il à son compagnon en lui montrant l'endroit où il avait frappé, voilà le terrier. Tu as un bon outil, travaille. Pendant qu'il parlait ainsi, il s'arrêta sur Jacques et le saisissant à la gorge, il s'écria:

Vieux blaireau, si tu ne nous aides pas à ouvrir la porte qui est cachée dans ce mur, je te fais sauter la cervelle; ceci est par ordre du citoyen président de la commune siégeant à Arles.

Volant que Scévola se mettait à travailler le mur carrément, Jacques vit bien que tout était fini de lui, et comme Cassius le tenait toujours par le collet, il parvint à prendre un couteau dans sa veste, pour ne pas au moins se laisser tuer sans défense, comme un mou-lon entre les mains d'un boucher. L'on comprend facilement dans quelle affreuse position était le marquis de Saverney pendant cette scène. Il s'était rapproché et avait écouté avec attention. Lorsqu'il enten-

dit Scévola dont chaque coup faisait tomber un morceau du mur, son dernier abri contre les assassins qui le poursuivaient, il arma ses pistolets et s'approcha d'une porte secrète qui avait été pratiquée à l'autre extrémité du cabinet et qui donnait sur la campagne. Cette pièce n'avait point de fenêtre et recevait le jour d'en haut. Le marquis regarda une dernière fois s'il ne lui était échappé aucun papier, qui, lui mort, eût pu compromettre ses amis. Après cette dernière investigation, rapide comme la pensée, il étoignait la lumière et ouvrit doucement la porte secrète en tenant un de ses pistolets prêts à faire feu. Ce qu'il lui fallait, c'était de gagner le bois. Une fois là, il lui serait facile d'échapper à ses ennemis. A peine avait-il entrebaillé la porte, qu'une voix qui lui était inconnue prononça tout bas ce seul mot: averti!

Le marquis s'arrêta. Etait-ce la fidélité ou la trahison qui prononçait ce mot de ralliement? Cependant, il n'hésita pas et répondit d'une voix basse: France!

Aussitôt à travers l'obscurité, il aperçut vaguement un visage qui apparut par la porte à peine ouverte; et la même voix dit: Partez vite, gagnez le bois, et surtout ne touchez pas à droite; je tirerai mon coup de fusil en l'air si on s'aperçoit de votre fuite.

Le marquis désarma ses pistolets, ferma la porte sans bruit, puis se coucha à terre, en profitant d'une inégalité de terrain et de quelques broussailles providentielles. Il rampa pour atteindre le sentier qui conduisait directement vers le bois. Il retenait son haleine tout le souf-

fle eut pu le trahir, et, presque courbé sur la terre qu'il humectait la rosée de la nuit, il atteignit le sentier aisé.

Là était la nuit. Il était temps, Scévola venait de pratiquer une entrée en faisant sauter une portion de la porte.

Cassius saisit la lumière et s'élança résolument. Personne! dit-il, d'une voix tonnante en regardant de tous côtés; personne!

Jacques dans l'ombre joignait les mains et remerciait Dieu. Il est sauvé, murmura-t-il!

Cassius furetait avec la rage insatiable que donne la déception. Il était là l. s'écria-t-il en frappant avec fureur sur la table. Ces papiers brûlés, cette lumière encore tiède. Par où donc a-t-il pu s'échapper puisque la maison est fermée? Viens gredin, dit-il, en s'adressant à Jacques, tu paieras pour lui.

Aussitôt Scévola se jeta sur le vieux serviteur qui, debout, ne le quittait pas des yeux. Il s'élança sur lui en levant de ses deux bras la barre de fer qui lui avait servi à enfoncer la porte. Jacques vit le mouvement, mais ne put éviter le coup. Il tomba la tête fracassée par la barre de fer; mais Scévola tomba aussi du son côté en poussant un cri aigu. Jacques lui avait planté son couteau dans la gorge. Coup double, fit tranquillement Cassius qui rentrait en ce moment.

On a pu croire un moment que la guerre avait éclaté dans la Hesse. Quelques coups de fusil ont été tirés le 8 contre un détachement des troupes Austro-Bavaroises qui, sous les ordres du prince de La Tour et Taxis, s'étoit avancé vers le village de Bronzell, pour faire une reconnaissance et changer les canonnements. Un feu très-vif de trituilleurs ouvert par les Prussiens jeta d'abord le désordre dans la colonne qui fut blessée, mais le village fut bientôt occupé par les troupes fédérales. Une action plus sérieuse semblait devoir être la conséquence de ce léger engagement, quand le soir un aide-de-camp du général Graben vint annoncer que les Prussiens évacuaient Fulda et Cassel, et se retirèrent sur la route d'étapes qu'ils ont droit d'occuper d'après les conventions fédérales. Cette résolution fait supposer que l'échange très-actif de courriers entre la Prusse, l'Autriche et la Russie doit amener une solution pacifique.

On assure que lord Palmerston s'oppose, dans une note, à l'occupation de la Gallicie et de la Hongrie par les troupes russes, en cas de conflit. La politique de Sa Seigneurie est trop connue maintenant pour que les puissances intéressées soient dans cette protestation autre chose qu'un gage donné aux démagogues, et si les circonstances l'exigent, il est probable que les mesures de sûreté seraient prises, malgré le cabinet anglais. En Italie, il se fait un grand mouvement de troupes. Le corps autrichien qui protège une partie des Etats pontificaux se replierait vers le nord, et serait remplacé par une division napolitaine. De son côté, et tandis que l'Autriche concentre ses troupes, la Prusse continue ses armements. La landwehr mobilisée lui permet de disposer de 450 mille hommes.

Revue Locale.

Nous publions, il y a quelques semaines, nos observations sur des matières et des faits d'un intérêt purement local. Depuis lors, il s'est produit un milieu de nous des événements moins remarquables par leur nombre qu'à raison de leur importance; et la politique elle-même, dont nous aurons pourtant quelque chose à dire, n'a pas été féconde en incidents de haute conséquence.

Parmi les faits saillants des dernières semaines, sont de graves délits sur lesquels a passé condamnation la cour criminelle de ce district. A part ce compte de bigamie qu'une réclusion infamante punit aujourd'hui de son péché, plusieurs accusés de meurtre ont subi leur procès. Le nommé Walker, contre lequel se sont élevés de nombreux témoignages l'imputant de tentative d'assassinat à coups de couteau, a en apparence échappé à une condamnation par l'impossibilité où s'est trouvé le jury de s'accorder sur un verdict. Le soldat Shuits, convaincu de meurtre, après s'être efforcé d'établir sa justification sur une preuve de "démence," a été condamné à mort. Mais il se repose maintenant sur l'assurance d'une commutation de la peine capitale en sa faveur. On assure même qu'il se poursuit une enquête tendant à constater l'état de ses facultés mentales, comme si une investigation dans ce but n'avait pas eu lieu dans le cours de l'instruction judiciaire.

Le malheureux Languedoc, comblé à l'égal du précédent, s'il ne l'est davantage, a vu faire le jour fixé pour son exécution, sans monter à l'échafaud, il est vrai, mais sans être sûr qu'au bout d'un mois. Le sursis, il ne servira pas d'exemple à ceux qui méditent comme lui de soulever leurs mains d'un meurtre. On dit aussi qu'il va être incessamment pris des mesures propres à vérifier cette prétention de meurtre qui avait fait regarder comme certaine l'exécution de ce condamné. Le public se rappelle que le juge prononçant contre Shuits et contre Languedoc, la peine du dernier supplice, leur a infirmité qu'ayant mérité la mort, ils ne devaient espérer aucune recommandation à merci. Ces enquêtes après conviction et jugement, sont formalités nouvelles qui donnent lieu à bien des commentaires.

Le procès de Jameison n'a en quelque retentissement qu'à cause de la circonstance à jamais mémorable qui l'a fait naître. Le

(A continuer.)